

SCOT DU PAYS DE SAVERNE, PLAINE ET PLATEAU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

PIÈCE 3 - ANNEXE N°1.1

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE

Vu pour être annexé à la délibération
2022-V-04 du 29 novembre 2022
Le Président, Stéphane Leyenberger



PAYS DE SAVERNE
PLAINE ET PLATEAU

Envoyé en préfecture le 06/01/2023

Reçu en préfecture le 06/01/2023

Affiché le

ID : 067-200074953-20221129-2022_V_04-DE

CONTENU DU DOCUMENT**UN TERRITOIRE COMPOSITE**

UNE DIVERSITÉ GÉOLOGIQUE ET UN RELIEF MOUVEMENTÉ QUI LAISSENT APPARAÎTRE QUATRE PRINCIPALES ENTITÉS NATURELLES ET PAYSAGÈRE

UN RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE DENSE ET UN RÔLE STRUCTURANT DES VALLÉES DANS L'ARMATURE DU TERRITOIRE

UN FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE AU QUOTIDIEN À PARTIR DE TROIS PRINCIPAUX BASSINS DE PROXIMITÉ

UNE TRAME URBAINE DIFFÉRENCIÉE QUI MARQUE UN RAPPORT À L'ESPACE SINGULIER SELON LES BASSINS DE PROXIMITÉ

p.3

p.4

p.5

p.6

p.7

p.9

... MAIS DOTÉ DE PUISSANTS FACTEURS DE CONVERGENCE ET DE COHÉRENCE

UN TERRITOIRE DE PASSAGE « TRANS-MASSIF » QUI FAVORISENT LES LIENS ENTRE LES DIFFÉRENTES PARTIES DU PAYS DE SAVERNE PLAINES ET PLATEAU

LE MASSIF DES VOSGES DU NORD, VECTEUR D'IDENTITÉ PARTAGÉE ET SUPPORT D'UN SYSTÈME LOCAL DE VALORISATION DES PRODUCTIONS PRIMAIRES

UN TISSU PRODUCTIF AUTONOME ET STRUCTURÉ AUTOUR DES PRINCIPALES VILLES ET PRINCIPAUX BOURGS DU TERRITOIRE

p.10

p.11

p.12

p.14

UNE INFLUENCE CROISSANTE DES MÉTROPOLITAINES, ET TOUT PARTICULIÈREMENT DE L'EUROMÉTROPOLE STRASBOURGEOISE, QUI INTERPELLE LA TRAJECTOIRE DU TERRITOIRE

UNE DYNAMIQUE RÉSIDENTIELLE INTERPELLÉE PAR DES FORCES CENTRIFUGES

UNE DILUTION DES ARMATURES URBAINES ET COMMERCIALES, QUI AFFAIBLIT ENCORE DAVANTAGE L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE

UNE FAIBLESSE DE LA DYNAMIQUE RÉSIDENTIELLE QUI ENRAYE LA PROGRESSION DES EMPLOIS PRÉSENTIELS ET IMPACTE L'ÉCONOMIE LOCALE

P.15

p.16

p.17

p.18

DES OPPORTUNITÉS DE RELANCE DU DÉVELOPPEMENT EN S'APPUYANT SUR UNE COHÉRENCE RENOUVELÉE

DES OPPORTUNITÉS PAR UN RAYONNEMENT DU TERRITOIRE À 360°

DES OPPORTUNITÉS LIÉES AU CONFORTEMENT ET À LA DIVERSIFICATION DU SYSTÈME PRODUCTIF LOCAL

DES OPPORTUNITÉS DE PROMOTION D'UNE OFFRE RÉSIDENTIELLE DIFFÉRENCIANTE PAR RAPPORT AUX OFFRES MÉTROPOLITAINES VOISINES

P.19

p.20

p.20

p.20

La présente synthèse du diagnostic stratégique prévue dans le cadre de l'élaboration du SCOT du Pays de Saverne Plaine et Plateau, reprend les principaux éléments de décryptage de la trajectoire du territoire au cours des dernières décennies, et s'efforce de mettre en récit les dynamiques à l'œuvre et les enjeux prospectives, qui y sont sous tendus.

Exercice complémentaire au diagnostic territorial et à l'état initial de l'environnement, la présente synthèse reprend quelques données d'évolution du Pays de Saverne Plaine et Plateau factuelles et statistiques permettant d'étayer les interprétations, sans viser ici à l'exhaustivité dans les analyses.

C'est à partir de ces grands enseignements qu'il sera possible de construire le futur Projet d'Aménagement Stratégique PAS du SCOT du Pays de Saverne Plaine et Plateau.

Envoyé en préfecture le 06/01/2023
Reçu en préfecture le 06/01/2023
Affiché le
ID : 067-200074953-20221129-2022_V_04-DE

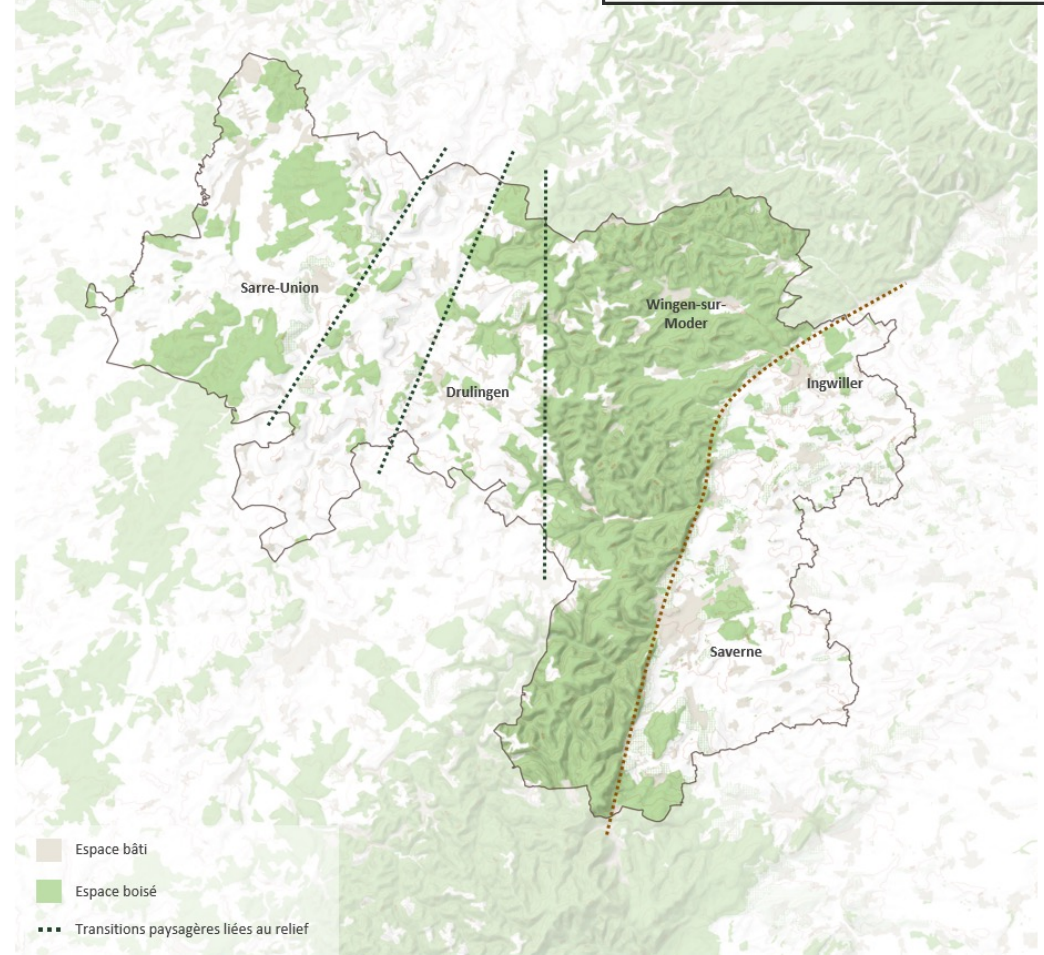
Un territoire composite...

Une diversité géologique et un relief mouvementé qui laissent apparaître quatre principales entités naturelles et paysagères

Le Pays de Saverne Plaine et Plateau est un territoire **à la croisée de grandes régions naturelles** : l'Alsace Bossue à l'ouest, le Pays de Hanau à l'est, les Vosges centrales au sud-ouest, le Kochersberg au sud-est. Ces grandes régions naturelles se distinguent tant par leurs caractéristiques géomorphiques (relief, plateau, vallée, etc.) que par le couvert végétal sur lequel elles reposent. Ces régions apportent une diversité de paysages, d'ambiances et de perceptions. Quatre grands ensembles peuvent être mis en avant :

- **L'Alsace bossue à l'ouest**, est composée de vastes plateaux ouverts, bosselés de collines et de vallées amples et à partir desquels les rivières cisèlent le relief et se déploient en de nombreux cours d'eau. Cette entité comprend une sous-unité propre à la vallée de la Sarre ;
- **Le massif des Vosges du nord**, situées en plein centre du territoire, se caractérise par un relief principalement boisé, avec une variation d'altitude très importante ;
- **Le Piémont du nord**, qui traverse le territoire du nord au sud, composé de versants boisés et d'une alternance de prairies, de vergers et plus faiblement de cultures. Cette entité comprend trois sous-unités dont deux sont présentes sur le Pays de Saverne Plaine et Plateau : la Zinzelt et le piémont de Marmoutier ;
- **Le Kochersberg à l'extrême est**, constitué de grandes étendues agricoles ouvertes, de collines aux ondulations larges. Divisé en trois sous-unités, seul l'Arrière-Kochersberg est présent sur le Pays de Saverne Plaine et Plateau.

Relief sur le territoire (France.topo, atopia)



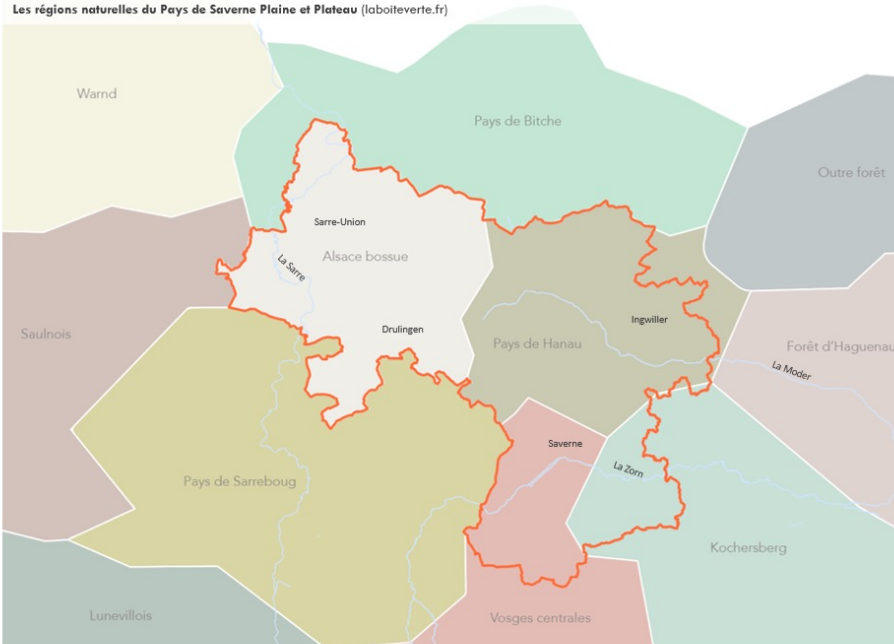
Un réseau hydrographique dense et un rôle structurant du territoire

Le Pays de Saverne Plaine et Plateau présente deux organisations majeures dans le réseau hydrographique, qui se déclinent elles-mêmes par trois « systèmes de vallées » :

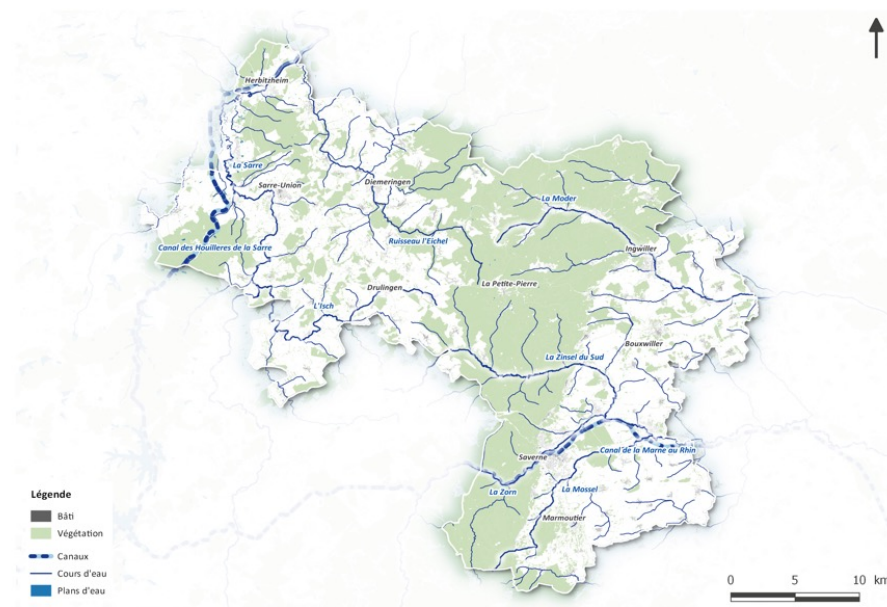
- A l'ouest des Vosges, **la vallée de la Sarre** orientée sud/nord se caractérise par un cours d'eau qui se déploie en de nombreux affluents diffus. Les vallées y sont amples et à fond plat ; la vallée de la Sarre se prolonge au nord vers Sarreguemines où s'inscrit par ailleurs le canal des houillères ;
- A l'est des Vosges du Nord, les vallées sont orientées ouest/est. On peut y distinguer d'une part, **une logique hydrographique organisée à partir du cours d'eau et des vallées de la Zorn qui traverse Saverne, de la Zinsel et de la Mossel**. Ces cours d'eau se déploient vers l'est de l'Alsace pour rejoindre le cours d'eau de la Moder au nord de Strasbourg. **Le canal de la Marne au Rhin s'inscrit dans cette logique**. D'autre part, **une seconde logique organisée autour de la « vallée de la Moder »** s'organise plus au nord au cœur du secteur de Hanau La Petite Pierre. La Moder prend sa source sur le territoire sur la commune de Zittersheim et relie Wingen-sur-Moder à Ingwiller, pour se poursuivre plus à l'est vers Haguenau.

Au-delà des logiques hydrographiques et des continuités naturelles que constituent naturellement **ces trois systèmes de vallées**, il paraît intéressant de constater qu'ils constituent un marqueur et un support importants dans le fonctionnement autonome et différencié des trois principaux bassins de vie de proximité : l'Alsace bossue, le Pays Hanau La Petite Pierre et le Pays de Saverne.

Les régions naturelles du Pays de Saverne Plaine et Plateau (laboiteverte.fr)



Le réseau hydrographique du territoire du SCOT de la Région de Saverne (Agence de l'eau Rhin-Meuse, 2019, IDE Environnement)



Un fonctionnement du territoire au quotidien à partir de trois principaux bassins de proximité

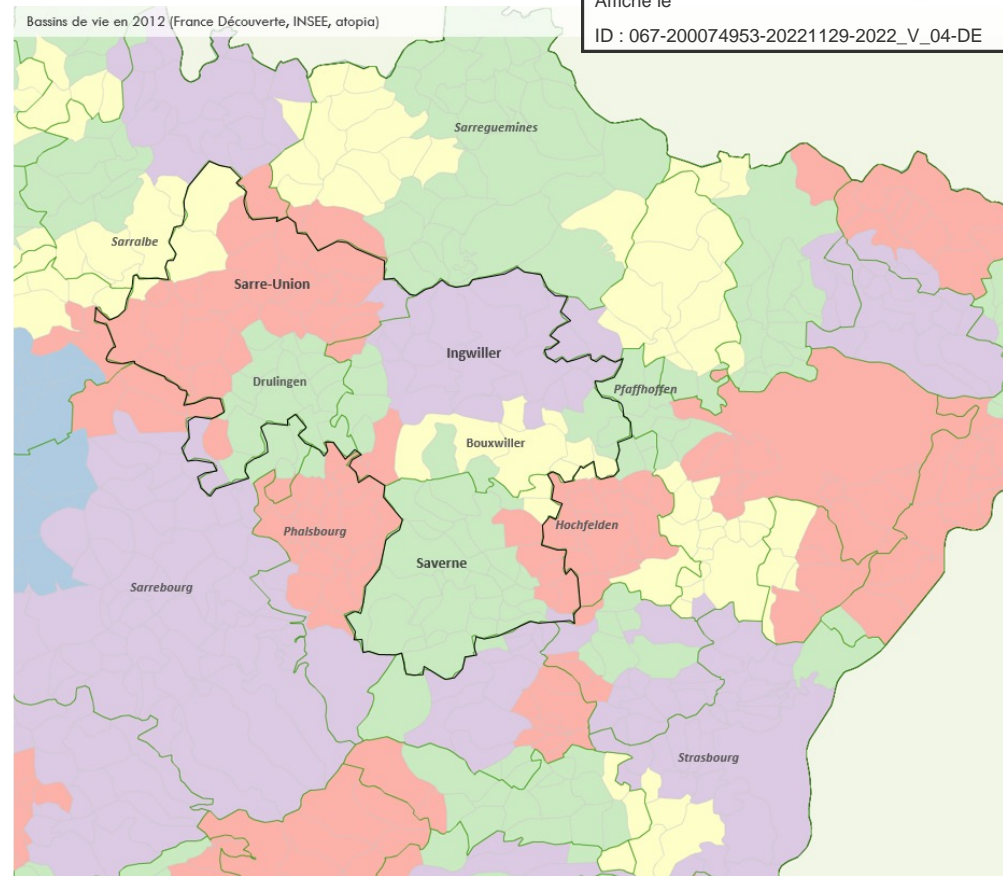
Trois principaux bassins de vie en termes de fréquentation des services

Le découpage en bassins de vie au sens INSEE, qui définit le plus petit territoire vécu par les habitants pour accéder aux équipements et services de la vie courante hors emplois, fait apparaître un Pays de Saverne Plaine et Plateau multipolarisé. Trois principaux bassins de vie s'organisent à partir des principaux pôles de services :

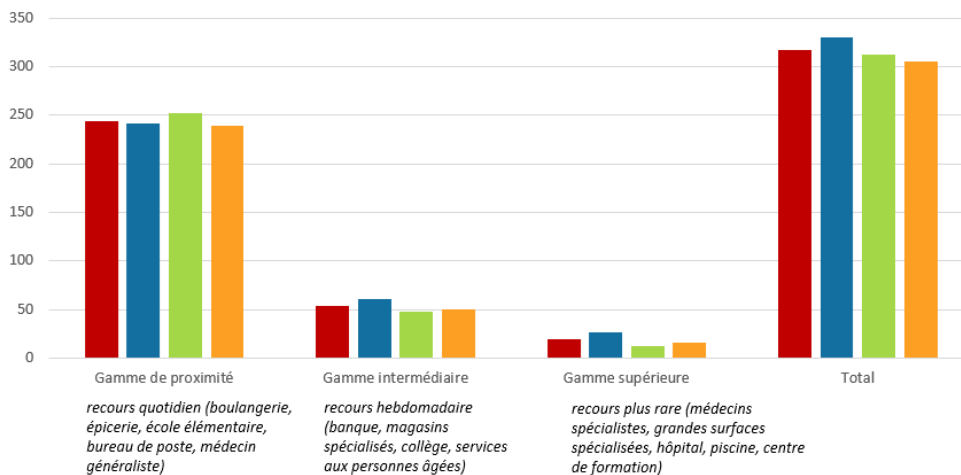
- Le bassin de vie de Saverne au sud du territoire ;
- Celui de Ingwiller au nord-est ;
- Et celui de Sarre-Union au nord-ouest.

Ils sont complétés par les bassins de vie interstitiels et de périmètres plus réduits que sont ceux de Drulingen et

Ce fonctionnement polycentrique du Pays de Saverne Plaine et Plateau se traduit aujourd'hui par un taux d'équipement du territoire globalement favorable au regard des performances observables dans les territoires voisins et similaires, mais aussi par un niveau d'offres contrasté selon les bassins de vie. Bouxwiller.



Densité d'équipements pour 10 000 hab. par niveau de gamme (INSEE BPE 2017, atopia)



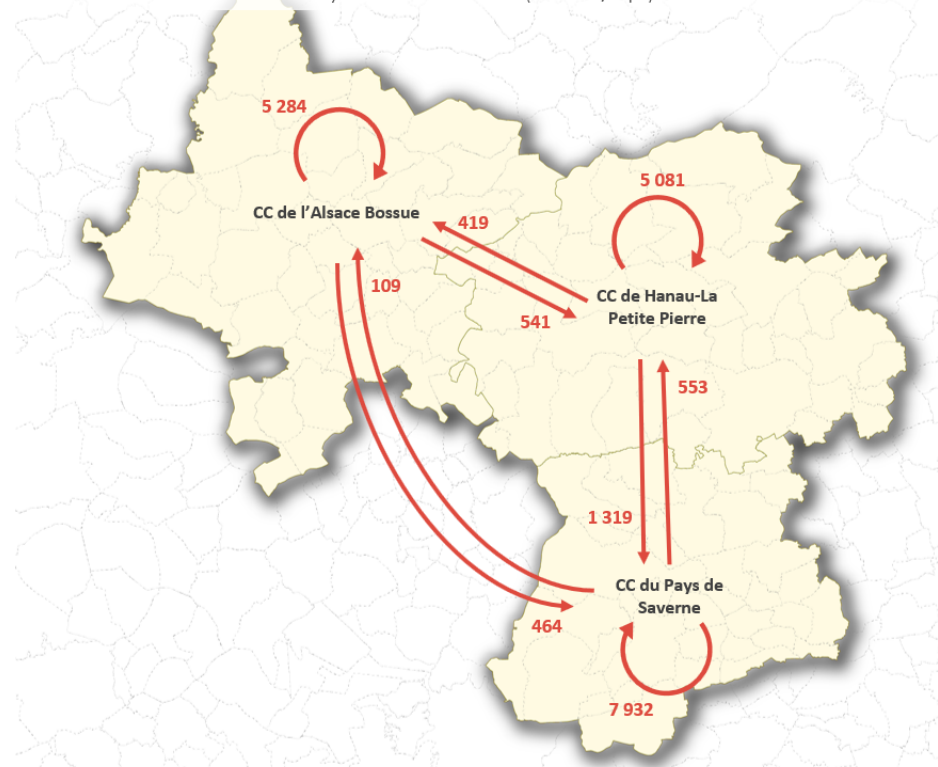
Ainsi, le taux d'équipement toutes catégories confondues du Pays de Saverne Plaine et Plateau se distingue par une densité de 317 équipements pour 10 000 habitants en 2017, soit un taux légèrement supérieur à celui des territoires voisins (309 pour le SCOT de Sarrebourg et 313 pour celui de Sarreguemines). Pour autant, ces bassins de vie sont d'un rayonnement inégal. Sans surprise, le bassin de vie de Saverne présente davantage d'équipements des gammes intermédiaire et supérieur par rapport aux autres bassins de vie du Pays de Saverne Plaine et Plateau. Ce qui atteste d'une fonction de centralité assurée par le pôle de Saverne au bénéfice de l'ensemble des communes du Pays

Des logiques économiques locales infra pays

Ce qui vaut pour les logiques de flux liés à la fréquentation des services du quotidien, vaut également pour une partie notable des navettes alternante domicile-travail. En 2014, plus de 80% des 21 700 flux professionnels internes au Pays de Saverne Plaine et Plateau, se sont réalisés au sein de chaque intercommunalité, ce qui atteste bien de la coexistence de « trois écosystèmes locaux », et qui repose autant sur l’organisation des activités et des emplois locaux que sur la fréquentation d’un même pôle de services de première proximité. A nouveau, la polarisation économique de Saverne dépasse le bassin de proximité et fonctionne partiellement en direction des autres bassins de proximité du Pays de Saverne Plaine et Plateau.



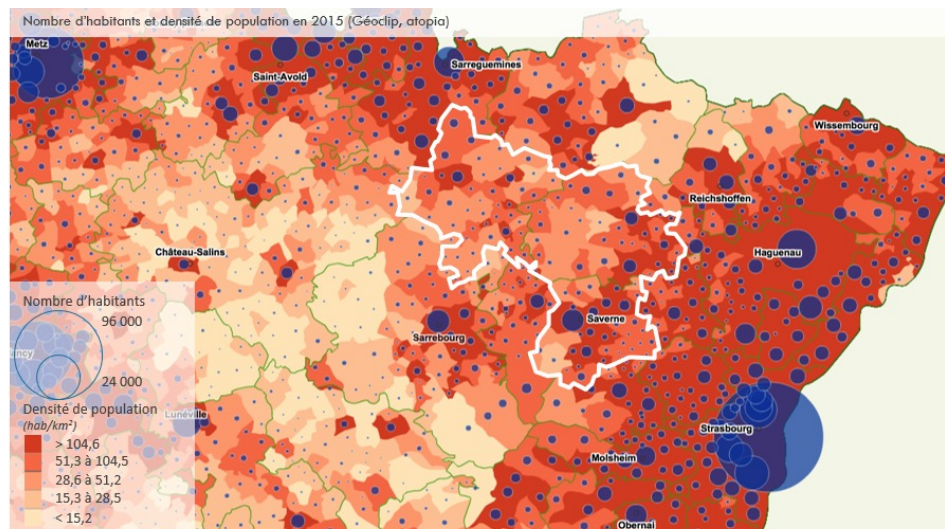
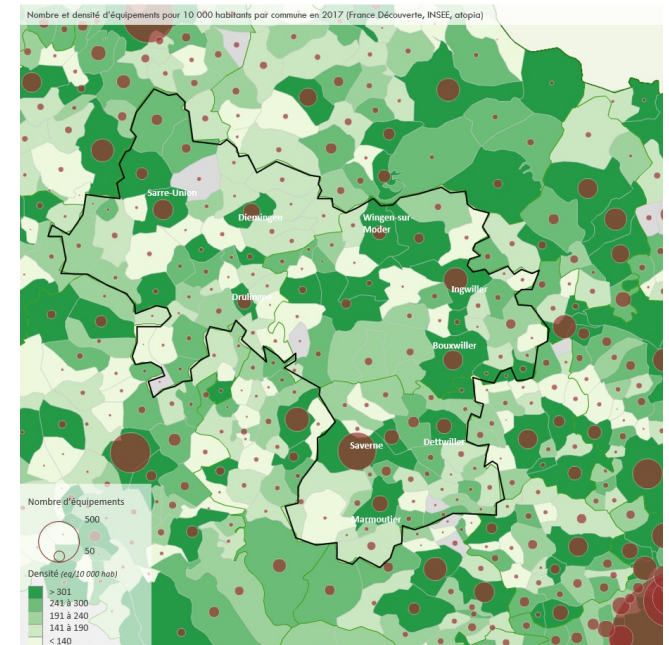
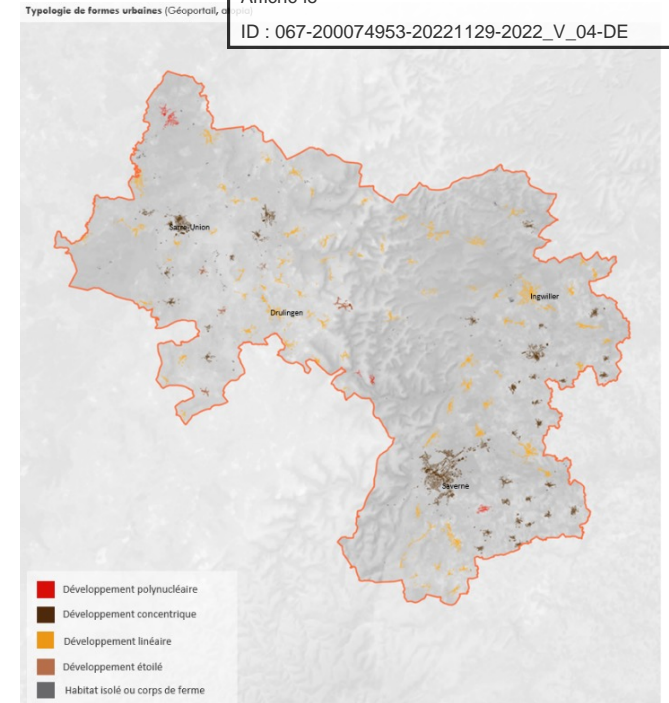
Etude des flux internes au territoire du SCoT du Pays de Saverne Plaine et Plateau (INSEE 2014, atopia)



Une trame urbaine différenciée qui marque un rapport à l'espace singulier selon les bassins de proximité

La distribution spatiale des populations et la trame du bâti qui en découle, s'inscrivent selon des logiques différentes en fonction des secteurs du Pays de Saverne Plaine et Plateau :

- En Alsace bossue, on observe une trame rurale « poreuse » caractérisée par de faibles densités et une forte dispersion des populations à la faveur d'un chapelet de villages (56 communes ont moins de 1 000 habitants en 2017). Si la ville de Sarre-Union assure une fonction de pôle de services et d'activités de proximité, son poids démographique n'atteint pas les 3 000 habitants. Par ailleurs, la typologie locale du bâti reprend les caractéristiques de la Lorraine : la présence de villages-rues, des implantations sur les coteaux, la présence de fermes-blocs, etc.
- Dans le Pays Hanau La Petite Pierre, les contraintes géomorphologiques (relief accidenté, présence du massif, rareté du foncier) conduisent à une urbanisation plus condensée et organisée selon un maillage hiérarchisé entre bourgs et villages. Les communes de Ingwiller et Bouxwiller se partagent les fonctions de pôle de proximité. Au regard des nombreuses vallées étroites et de la présence dense et diffuse du végétal, les contraintes d'extension urbaines des villages de vallée sont fortes, à l'exception notable des communes inscrites dans la vallée de la Moder telles que Wingen-sur-Moder ou Puberg, qui ont connu de nombreuses extensions urbaines.
- En zone de Piémont, l'urbanisation s'est concentrée dans les communes de contrebas, entre les collines. Une armature de gros bourgs s'est progressivement constituée à partir de Saverne, le long des axes routiers secondaires (Otterswiller, Marmoutier, Monswiller, etc.). Ces extensions sont aujourd'hui constitutives d'une agglomération savernoise, du fait des interconnexions fortes et permanentes entre ces communes.



... mais doté de puissants facteurs de convergence et de cohérence

Un territoire de passage « trans-massif » qui favorisent les liens entre les différentes parties du Pays de Saverne Plaine et Plateau

C'est entre Phalsbourg et Saverne que le massif des Vosges est le plus étroit et le moins haut : la vallée de la Zorn et le Col de Saverne (413m) sont ainsi les lieux de franchissement les plus faciles pour relier Strasbourg à Metz, Nancy puis Paris. Le territoire joue ainsi le rôle de « porte d'entrée » historique de la Plaine d'Alsace depuis Paris.

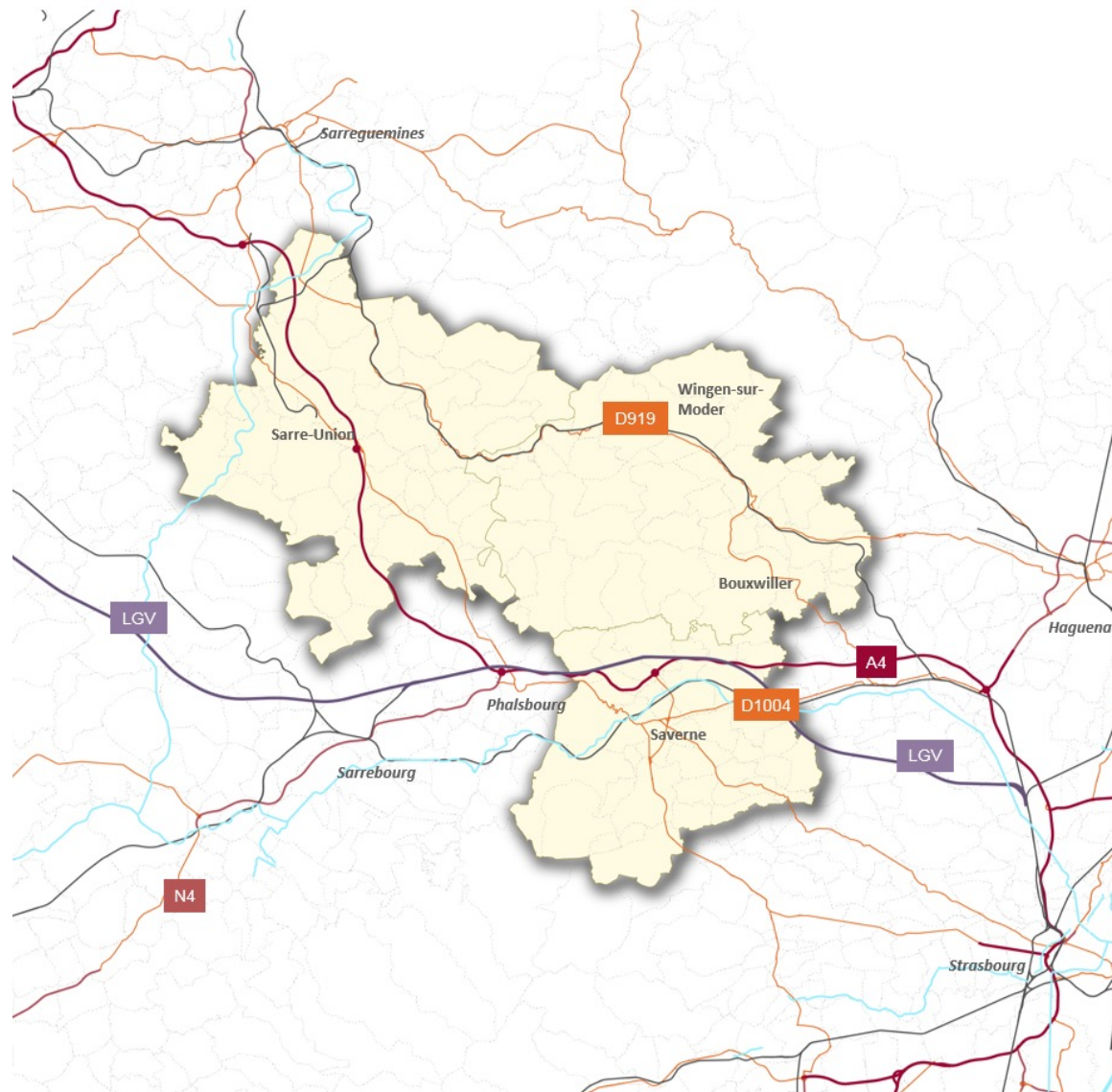
Cet atout topographique se traduit par une **concentration des infrastructures à ce point de franchissement stratégique**, donnant à Saverne un rôle de concentrateur des flux. De nombreuses infrastructures d'envergure européenne y sont présentes :

- L'autoroute A4, également itinéraire européen E50 et E25, qui relie Paris à Strasbourg via Reims, Metz et Strasbourg ;
- L'ex RN4, devenue départementale D1004 entre Phalsbourg et Strasbourg, qui relie Paris à Strasbourg ;
- Le Canal de la Marne au Rhin dans les gorges de la Zorn ;
- La voie ferrée de Paris à Strasbourg qui emprunte la même vallée que le canal ;
- Enfin, la LGV Est-Européenne inaugurée en 2016, traverse le Col de Saverne par un tunnel. Elle fait partie du projet Magistrale Européenne, visant à relier Paris à Budapest via des lignes à grande vitesse.

Par ailleurs, plus au nord, la RD919 relie Sarreguemines à Haguenau via Wigen-sur-Moder. La voie ferrée de Sarreguemines à Strasbourg la longe sur la quasi-intégralité du territoire.

Si **cette forte densité d'infrastructures** se traduit mécaniquement par des flux de passage majeurs. Elle **permet par ailleurs de relier les différentes parties du Pays de Saverne Plaine et Plateau**. L'effet de coupure naturelle du massif des Vosges du Nord est ainsi largement atténué entre les territoires des flancs ouest et est, du fait du franchissement de Saverne. Par ailleurs, l'inscription du territoire dans l'axe routier et ferroviaire Sarreguemines – Strasbourg permet de relier le Pays Hanau La Petite Pierre au nord de l'Alsace bossue.

MOBILITÉS – POSITIONNEMENT DU TERRITOIRE DANS LES RÉSEAUX ROUTIERS ET FERRÉS RÉGIONAUX



Le massif des Vosges du Nord, vecteur d'identité partagée et support d'un système local de valorisation des productions primaires

Le massif des Vosges du Nord constitue par définition un puissant levier identitaire fédérateur permettant au Pays de Saverne Plaine et Plateau de se singulariser nettement dans l'ensemble régional.

Au-delà d'une réalité physique, naturelle et paysagère, le massif des Vosges du Nord est à la source d'un écosystème économique commun à toutes les parties du territoire : la prégnance d'une économie agricole, forestière voire industrielle typique et support potentiel d'une attractivité résidentielle et touristique qu'il reste à consolider.

En effet, le Pays de Saverne Plaine et Plateau est d'abord un territoire de prairies et de forêts.

Une couverture forestière dense en lien avec la géomorphologie et des enjeux de gestion durable de la ressource

Le Pays de Saverne Plaine et Plateau est un territoire composé à 66% de forêts, soit 42 000 hectares.

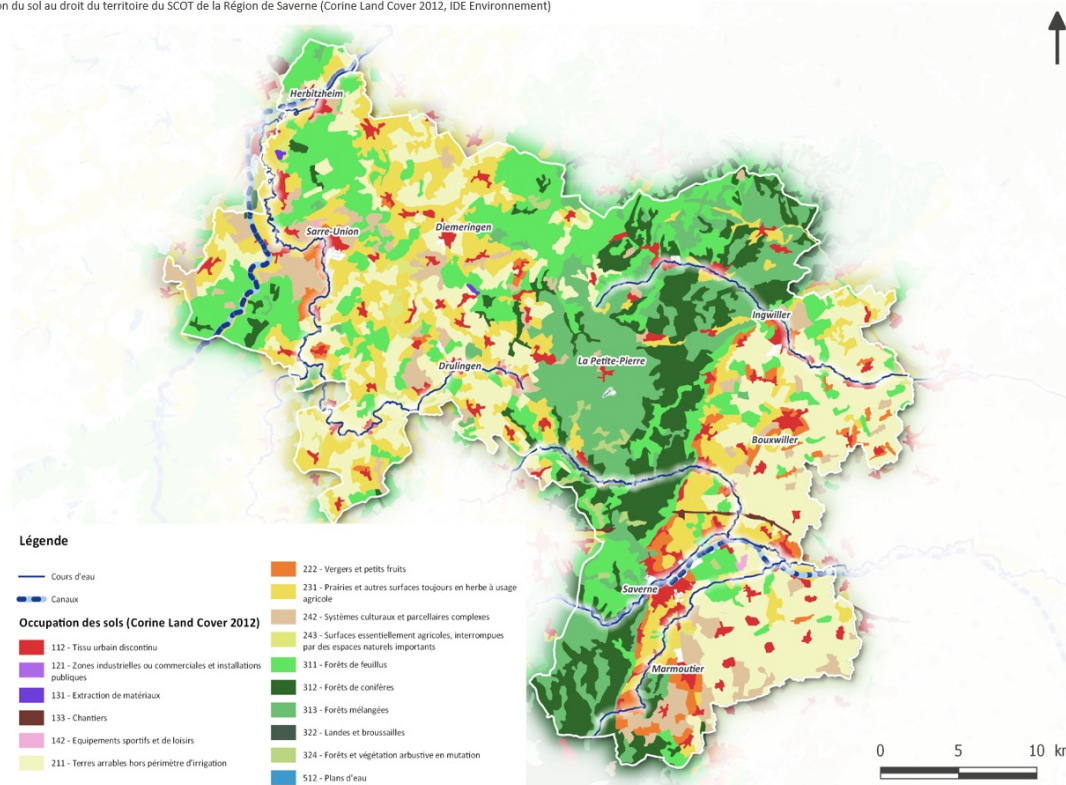
Au centre, le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord traverse le territoire du nord au sud. Ce réservoir de biodiversité constitue une trame verte continue et large qui se traduit tantôt comme une transition paysagère, tantôt comme une entité à part entière. Cet espace boisé, soumis au relief, génère une sensation de paysage remarquable.

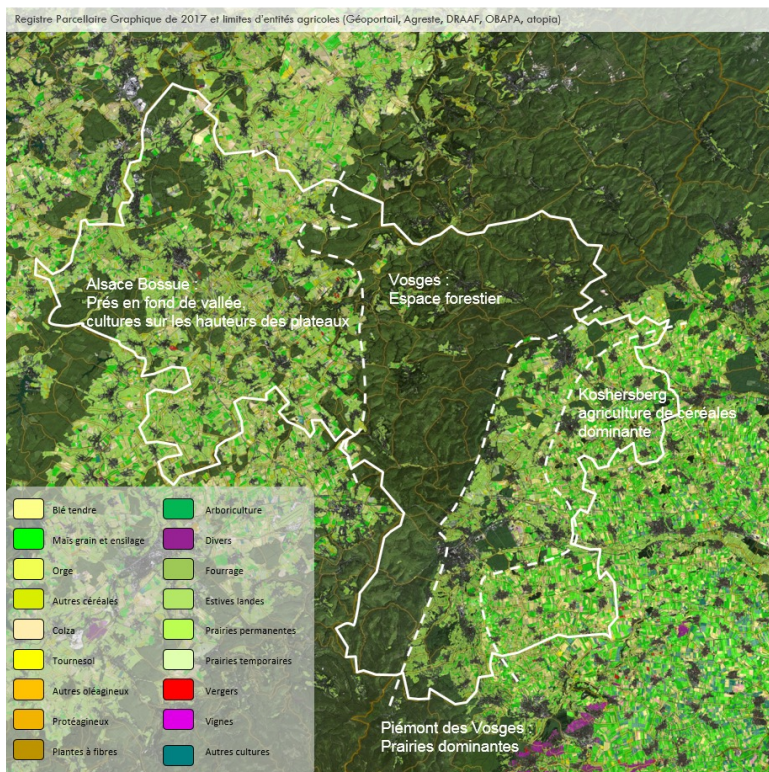
A l'ouest, le couvert végétal du PNR se décompose en une multitude de massifs boisés de tailles variables qui forment une trame végétale discontinu sous forme de pas japonais. Cette discontinuité de massif inclus entre autres, la forêt domaniale de Sarre-Union et la forêt domaniale de Fénétrange. Son relief accidenté participe beaucoup à la préservation de son couvert boisé.

A l'est, la transition vers des plaines ondulées est ponctuée de quelques massifs boisés imposants et d'une trame bocagère dense. On relève notamment la forêt domaniale de Saverne et la forêt de Tannernwald.

On recense aujourd'hui 6 000 hectares de forêts privées, réparties entre 8 622 propriétaires. Ce morcellement du foncier limite aujourd'hui les potentiels liés à l'exploitation économique forestière. Selon la Chambre d'Agriculture d'Alsace, 2 000 ha de forêts seraient par ailleurs « oubliés ». On note également la présence de scieries sur le territoire et d'initiatives locales en vue d'une valorisation économique accrue de la ressource (maintien du tissu de scieries familiales, promotion de la 1^{ère} et 2^{nde} transformation) et d'une gestion durable de la forêt (biomasse, séquestration de carbone).

Occupation du sol au droit du territoire du SCOT de la Région de Saverne (Corine Land Cover 2012, IDE Environnement)





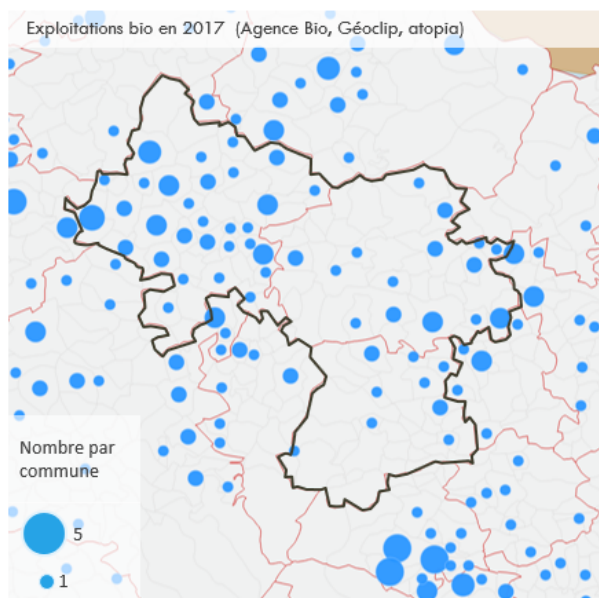
Un territoire de polyculture et d'élevage et le maintien d'une agriculture familiale et qualitative

Le Pays de Saverne Plaine et Plateau se compose de deux espaces cultivés principaux : la plaine d'Alsace à l'est (Koshersberg et Piémont des Vosges), et le plateau de l'Alsace Bossue au nord-ouest. Ces espaces sont séparés par le massif vosgien, principalement forestier, dans lequel on retrouve quelques prairies.

Au-delà de la diversité des ensembles paysagers et naturels, on retrouve globalement les mêmes types de cultures :

- Les surfaces en herbe (prairies permanentes et temporaires) représentent 55% de la SAU.
- Le maïs est la principale céréale cultivée sur le territoire, il représente 20% de la SAU et environ 50% des cultures pratiquées ;
- Le reste des terres labourables est utilisée pour la culture du blé, ou de produits divers (légumes, oléagineux), notamment dans la plaine d'Alsace.

En conséquence, le territoire se caractérise par un parcellaire agricole de petite taille, ce qui s'explique par le relief contraint mais aussi par l'absence de remembrement. À l'exception des alentours de Ingenheim, Ingwiller et Wolsheim, les parcelles cultivées de la plaine d'Alsace sont inférieures à 5 ha dans leur grande majorité. On retrouve le même type de parcellaire sur l'Alsace Bossue, entre Oermingen et Goerlingen. La frange nord-ouest du territoire, ainsi que les contreforts des Vosges entre Schoenbourg et Diemeningen, sont les secteurs où les parcelles sont les plus grandes, traduisant un remembrement plus important.



Entre 2010 et 2017, l'agriculture biologique s'est affirmée sur le territoire, tout particulièrement sur la partie ouest du territoire (CC de l'Alsace Bossue). Les exploitations sont majoritairement laitières ou orientées sur la production de viande bovine. Le nombre d'exploitations bio s'est accru de près de 40% entre 2010 et 2017, passant de 57 à 84.

Enfin, **le territoire s'inscrit dans les grandes appellations d'origine contrôlée régionales (AOC « Munster Géomé » sur la partie est du territoire, de Rosteig à Marmoutier, AOC « Crémant d'Alsace » sur la commune de Petersbach) ou les Indications Géographiques Protégées d'Alsace (« Volailles d'Alsace », « Choucroute d'Alsace », « Whisky d'Alsace », etc.).** On relève également aujourd'hui une vingtaine d'exploitations pratiquant la vente directe ou l'accueil touristique à la ferme.

Un tissu productif autonome et structuré autour des principales villes et principaux bourgs du territoire

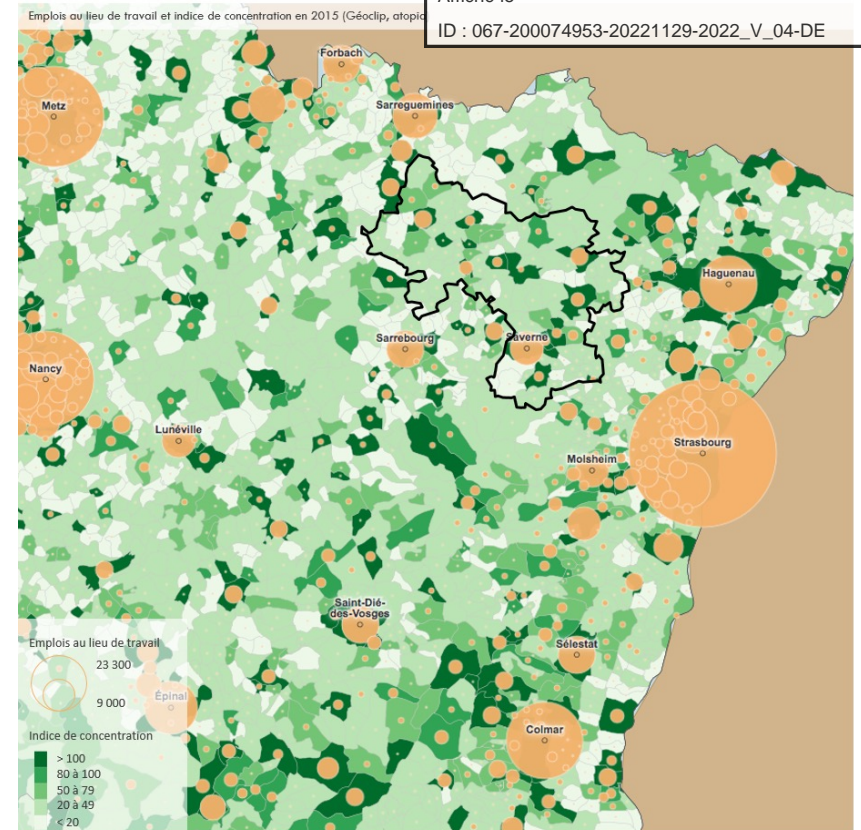
Situé à la confluence de différents bassins d'emplois d'envergure régionale (Strasbourg, Haguenau, Sarreguemines et Sarrebourg), le Pays de Saverne Plaine et Plateau n'en est pas moins un bassin économique en tant que tel, de 32 156 emplois au lieu de travail – tous secteurs confondus – et de 7494 établissements en 2015. Cette relative autonomie économique du territoire malgré la proximité des métropoles et villes voisines, s'explique en partie par une résistance des emplois liés au tissu industriel local.

En effet, si les activités tertiaires (services marchands et non marchands) sont prédominantes sur le territoire, représentant près des deux tiers des emplois en 2015 (64%), il n'en demeure pas moins que cette proportion reste moindre par rapport à la moyenne départementale (76%) mais aussi vis-à-vis des territoires de SCOT voisins similaires (73 et 68% pour les SCOT des arrondissements de Sarrebourg et Sarreguemines). Cette différenciation, qui lui assure un profil économique plus diversifié, résulte d'une plus forte représentativité des emplois issus d'un « tissu industriel à la campagne » toujours vivace, et dans une moindre mesure, du secteur de la construction.

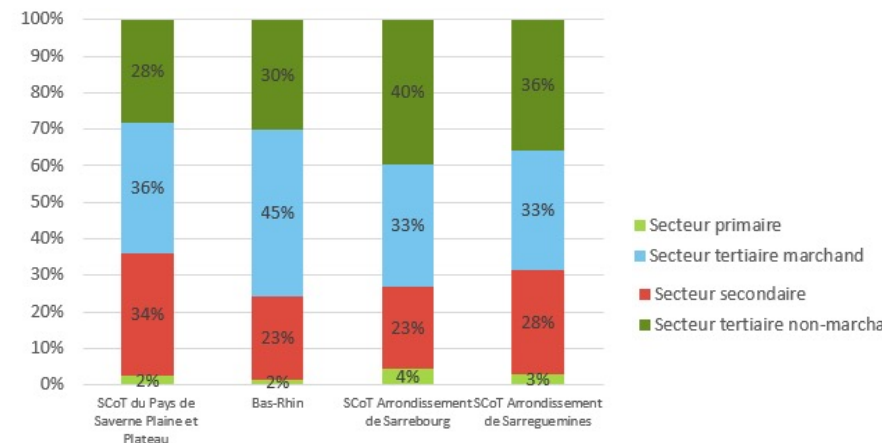
Le Pays de Saverne Plaine et Plateau présente une majorité de petits établissements comprenant entre 0 et 9 salariés (93,2% des établissements actifs en 2016). Pour autant, le secteur industriel local concentre un grand nombre de salariés répartis sur peu d'établissements (592 établissements pour 8 277 postes salariés), et présente des spécialisations qui lui sont propres : activités de fabrication de machine et d'équipements (entreprise Kuhn), activité « emballage » de Sotralentz, cristallerie Lalique de Wingen-sur-Moder, équipements électriques (entreprise Schneider Electric à Sarre-Union), agroalimentaire (Masterfood et Brasserie de Saverne, etc..) etc.

Cette forte présence industrielle explique en partie la logique de polarisation des emplois autour des principales villes en 2015 :

- Le pôle principal de Saverne qui comptabilise 8 968 emplois, soit près de 28% des emplois du territoire ;
- Et des polarités secondaires qui, bien que présentant un volume d'emplois moindre, exercent une attraction sur les espaces de vie qui les entourent. Peuvent être ainsi identifiées les communes de Ingwiller (2 303 emplois) et Bouxwiller (2106 emplois) sur la CC de Hanau-la-Petite-Pierre ou encore Sarre-Union (2 716 emplois) et Drulingen (1 545 emplois) sur la CC de l'Alsace Bossue.
- On notera également un réseau de petites communes détenant plus d'emplois que de d'actifs occupés résidents (Petersbach – 796 emplois et Diermeringen – 799 emplois).



Part d'emplois par secteur d'activités en 2015 (INSEE RP2015, atopia)



Une influence croissante des métropoles, et tout particulièrement de l'Eurométropole strasbourgeoise, qui interpelle la trajectoire du territoire

Une dynamique résidentielle interpellée par des forces centrifuges

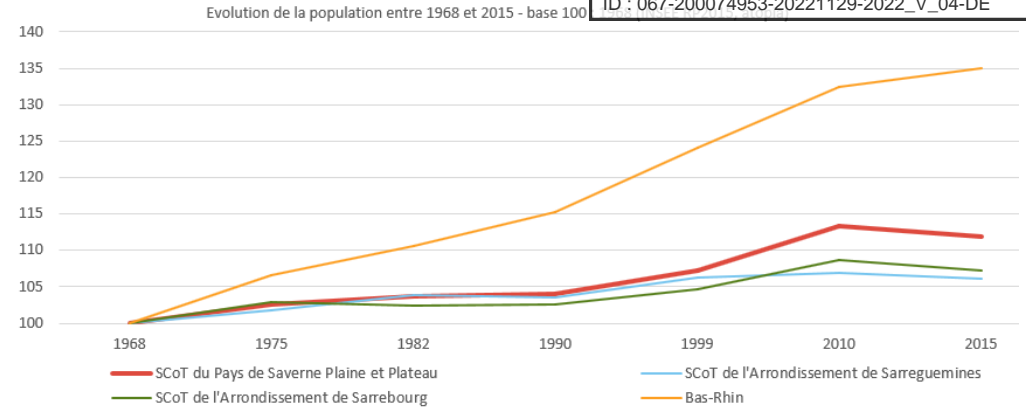
Le Pays de Saverne Plaine et Plateau a connu **une croissance de sa population quasi continue depuis cinq décennies**. Ainsi, entre 1968 et 2015, la population des territoires du Pays de Saverne Plaine et Plateau a cru de 13%, soit un apport d'environ 9 350 habitants. **Cette croissance**, supérieure de près de 6 points à celle des SCoT de l'Arrondissement de Sarrebourg et de Sarreguemines, **se caractérise néanmoins par une rupture de la dynamique démographique au cours de la dernière période**. Entre 2010 et 2015, la population globale du Pays de Saverne Plaine et Plateau s'est rétractée selon un rythme moyen de l'ordre -0,25%/an, entraînant la perte de près de 1 100 habitants.

Ce recul entre 2010 et 2015 s'explique par **un déficit d'apport migratoire (solde migratoire négatif) combiné à une baisse de la natalité sur cette même période (solde naturel positif mais en recul)**. L'analyse comparative de l'évolution de la pyramide des âges entre 2009 et 2014, confirme une tendance au vieillissement avec une diminution du poids des 0-34 ans, une relative stabilité des 35-39 ans, et une forte augmentation (exception faite des 70-74 ans) des 45 ans et plus.

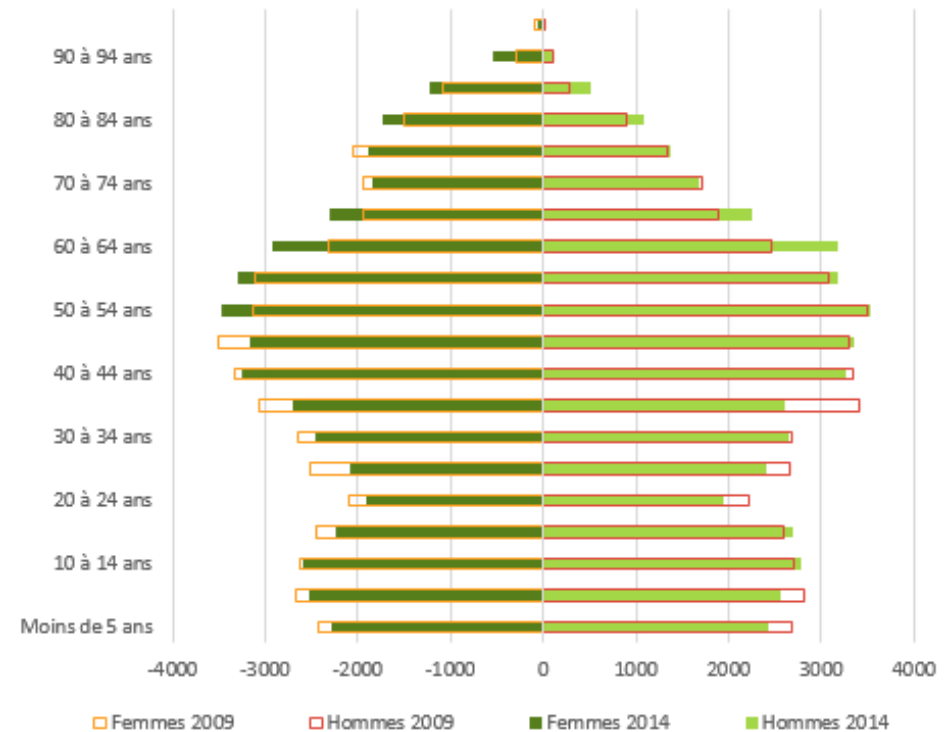
Cette perte d'attractivité résidentielle n'est pas de même ampleur selon les parties du territoire et ne s'exprime pas de manière uniforme selon les classes d'âges :

En 2015, le Pays de Saverne Plaine et Plateau accueillait 2 545 nouveaux habitants et enregistrait une perte de 2 988 personnes, soit un solde migratoire négatif de presque 450 personnes. La CC de Hanau-la Petite Pierre et celle du Pays de Saverne perdaient en moyenne 113 habitants chacune. La CC de l'Alsace Bossue enregistrait à elle seule presque la moitié du solde migratoire (une perte de 216 personnes). On peut y avoir **l'influence différenciée de l'Eurométropole strasbourgeoise**, dans la mesure où les communes de frange est du Pays de Saverne Plaine et Plateau, bénéficient du desserrement urbain de la métropole à la différence des communes de l'Alsace bossue.

Par ailleurs, **le départ des jeunes est particulièrement marqué**. Le territoire perd 262 élèves ou étudiants en 2015 et le solde est également négatif pour les moins de 39 ans (-521 personnes). Là encore sur un plan géographique, l'impact n'est pas le même. On constate en effet une plus forte proportion de couples avec enfant(s) à la limite sud-est du territoire, en lien avec l'attractivité de l'Eurométropole.



Evolution de la pyramide des âges dans le SCoT du Pays de Saverne Plaine et Plateau (INSEE RP2015, atopia)

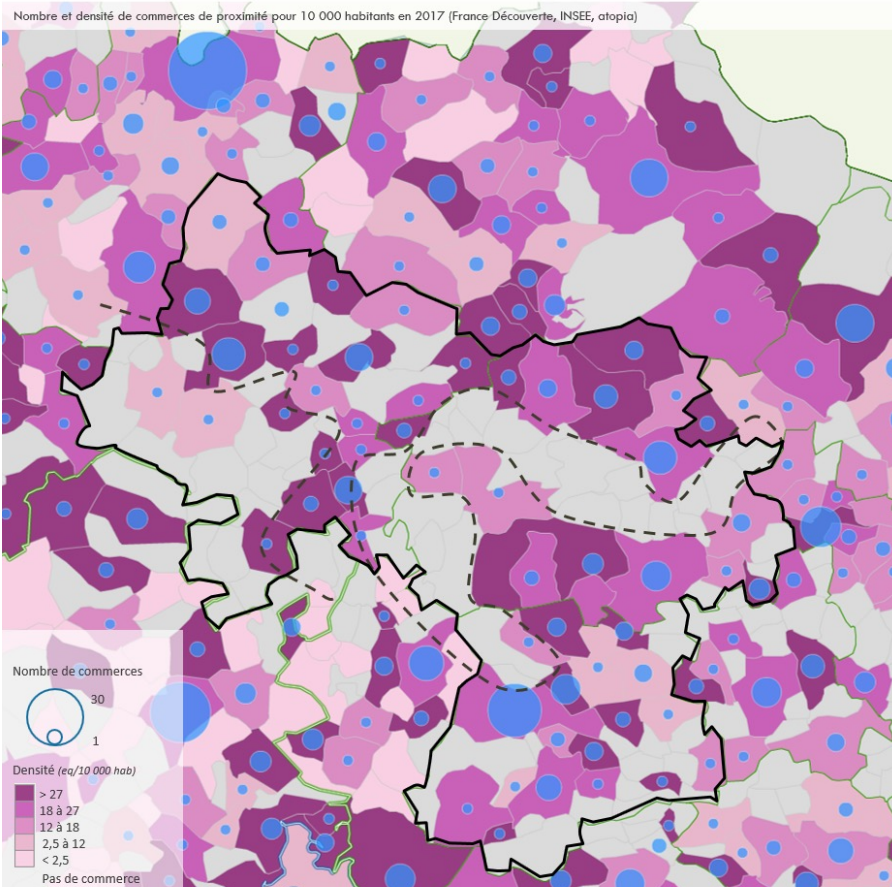


Conséquence de cette perte d'attractivité globale, le Pays de Saverne Plaine et Plateau se démarque par sa part de logements vacants (9,7%), soit 2 points au-dessus de la moyenne départementale ou de 1 point de plus que celle du SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines. Depuis 1999, **la part de logements vacants se renforce sur le territoire au détriment des résidences principales**. Sur la période récente, 2010-2015, il apparaît une diminution de 1,4 point de la part des résidences principales qui se fait au profit de celle des logements vacants (+1,5 point). A nouveau, la CC du Pays de Saverne compte la plus grande part de résidences principales et la plus faible proportion de logements vacants. Celles-ci sont plutôt localisées au sud-est de la ville de Saverne en direction de l'Eurométropole. C'est le cas de Otterswiller et Steinbourg qui ont chacun 95% de résidences principales .

Une dilution des armatures urbaines et com davantage l'attractivité résidentielle

La répartition de la population et les densités communales mettent en évidence **l'influence de l'Eurométropole strasbourgeoise avec une densité des populations qui s'exprime à l'est du territoire**. Plus on s'éloigne de l'Eurométropole vers l'ouest, moins ce processus de densification est présent. Il est intéressant de constater que cette influence métropolitaine se traduit par une densification selon des logiques axiales à partir des routes secondaires, et non en partant exclusivement des villes et bourgs centres historiques. Si **ce processus de desserrement urbain de l'Eurométropole constitue un des rares moteurs de développement démographique du territoire sur la dernière période**, force est de constater qu'il **pourrait affaiblir à terme l'armature du territoire en diluant l'organisation du tissu bâti et des équipements à la population**.

A titre illustratif, si Saverne est le principal pôle commerçant du territoire en regroupant 5 supermarchés sur le territoire et 26 commerces de proximité en 2017, et qu'Ingwiller ou Sarre-Union constituent des pôles relais en regroupant chacun 10 commerces de proximité et respectivement 3 et 1 supermarchés, il n'en demeure pas moins qu'**une offre commerciales s'étend bien au-delà des polarités historiques, en suivant globalement les dynamiques urbaines notamment axiales et fortement générées par la relative proximité strasbourgeoise**. Ce déploiement commercial n'est pas en soi problématique à la condition qu'il soit régulé et développé en bonne complémentarité avec les polarités historiques, à défaut de quoi, c'est le risque à terme d'une dispersion de l'offre et d'un affaiblissement global pour le territoire.

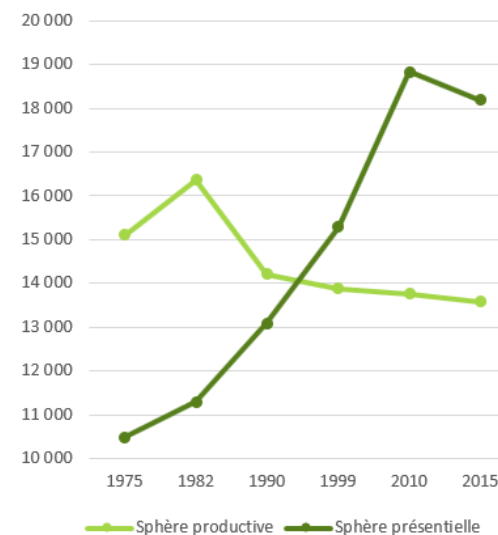


Une faiblesse de la dynamique résidentielle qui enrave la progression des emplois présentsiels et impacte l'économie locale

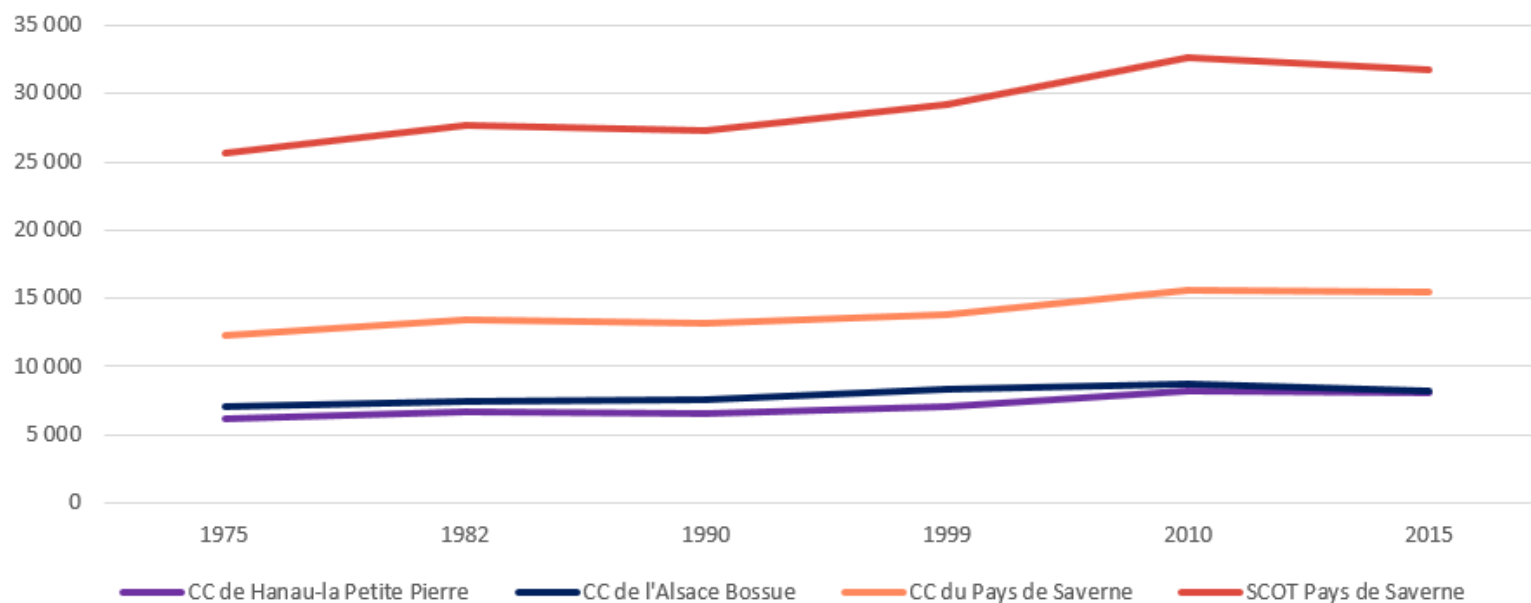
Le Pays de Saverne Plaine et Plateau connaît depuis 1975, **une croissance quasi-continue de ses emplois** (+ 6 181 emplois). Les emplois relevant de la sphère des activités présentesielles ont progressé de 7 694 emplois en 1975 et 2015, ils ont permis de largement compenser les pertes enregistrées au niveau des activités relevant de la sphère productive sur la même période (- 1 513 emplois).

Pour autant, la dernière période intercensitaire 2010-2015 témoigne d'un ralentissement de l'attractivité économique, avec un recul global de 2,5% des emplois. Il est intéressant de constater que **ce tassement des emplois concerne tout particulièrement les activités de la sphère présenteielle** alors même que les emplois du secteur productif se sont globalement maintenus au cours de la dernière période. L'inflexion observée au niveau de l'attractivité résidentielle du Pays de Saverne Plaine et Plateau au cours des dernières années – recul et vieillissement de la population – a directement impacté la dynamique économique locale.

Evolution de l'emploi dans la sphère productive et présenteielle dans le Pays de Saverne Plaine et Plateau (INSEE RP2015, atopia)



Evolution de l'emploi au lieu de travail dans le Pays de Saverne Plaine et Plateau (INSEE RP2015, atopia)



Des opportunités de relance du développement en s'appuyant sur une cohérence renouvelée

Au regard **des risques en présence d'un développement urbain et économique bridé du Pays de Saverne Plaine et Plateau**, ou encore **de mise à mal de la cohésion du territoire** – influences ou non de l'Eurométropole strasbourgeoise selon les secteurs géographiques du Pays -, **le modèle de développement du Pays de Saverne Plaine et Plateau est ainsi questionné pour les vingt prochaines années.**

Pour autant, **de nombreux leviers existent en vue de renouveler la cohérence territoriale et de renouer avec de nouveaux moteurs de croissance urbaine et économique** pour le Pays de Saverne Plaine et Plateau. De manière non limitative, il est possible dès à présent, de mettre en avant plusieurs opportunités.

Des opportunités par un rayonnement du territoire à 360°

Il s'agit ici **d'éviter à terme le scénario d'inscription exclusive du Pays de Saverne Plaine et Plateau dans l'influence de l'Eurométropole strasbourgeoise**, pour ne pas dire l'inscription dans une logique de satellisation et de dépendance du territoire vis-à-vis de la capitale alsacienne. Pour ce faire, **le Pays de Saverne Plaine et Plateau doit travailler sur une logique partenariale multidirectionnelle à 360°** toutes thématiques confondues et au gré des opportunités qui se présenteront. A titre illustratif, on peut mentionner :

- Un rayonnement touristique à partir du massif vosgien et du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord : destination singulière et complémentaire au sein de la destination Vosges et Alsace ; Valorisation du tourisme fluvial en Alsace bossue (vallée de la Sarre) et sur le secteur de Saverne (canal de la Marne au Rhin) ;
- Une accroche affirmée avec les métropoles de l'arc Saarbrücken / Rastatt – structuration de l'axe de la Moder ;
- Une structuration de la polarité de l'agglomération de Saverne en lien avec Sarrebourg dans le prolongement de la coopération inter-hospitalière engagée...

Des opportunités liées au confortement et productif local

Dans le prolongement des dynamiques endogènes repérées tant au niveau de la valorisation des ressources primaires que du point de vue de la dynamique persistante du tissu industriel local, il s'agit ici de **conforter et de diversifier ces dynamiques.** On citera pour illustration :

- La valorisation durable de la ressources « bois » et le renforcement maîtrisé des énergies renouvelables ;
- La qualification des activités autour de l'éco-rénovation ;
- La mise en place de système alimentaire local et l'appui aux démarches de diversification et de qualification des activités agricoles ;
- L'aménagement et la commercialisation d'une offres foncières et immobilières économique hiérarchisée et adaptée aux besoins d'extension et/ou d'implantation des entreprises ;
- Le déploiement d'une stratégie d'accompagnement des grands comptes industriels locaux (innovation, gestion territoriale des emplois et des compétences, services aux entreprises, etc.) ;
- La mise en place d'un marketing territorial local autour à partir de l'image de marque du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord...

Des opportunités de promotion d'une offre résidentielle différenciante par rapport aux offres métropolitaines voisines

En vue de renouer avec l'attractivité résidentielle, le Pays de Saverne Plaine et Plateau doit pleinement jouer à la fois, sur sa relative proximité à 360° avec les agglomérations périphériques et sur la qualité de son patrimoine naturel et urbain :

- Reconquête du parc de logements anciens et requalification du réseau des bourgs centres et des cœurs de villages ;
- Préservation et renforcement du maillage de services de proximité et confortement de pôle de centralité de Saverne ;
- Renforcement du lien social local à la faveur des activités et animations associatives et de loisirs...